



# 3

les  
**autochtones**

Le webzine des enseignants sur la révolution numérique

# Le **webzine** des **enseignants** sur la **révolution numérique**

Guide pédagogique pour le projet **Voir, c'est croire** • droits humains, nouvelles technologies et médias

## Peuples autochtones et technologie



>> La coalition Nakamata accueille la technologie ultra-moderne par un rituel Manobo traditionnel.

### INTRODUCTION

Le module 3 est consacré à la relation entre la technologie et les droits humains dans le contexte des communautés autochtones au Canada et ailleurs dans le monde. Quel rapport les communautés indigènes entretiennent-elles avec les médias? Quel type d'accès aux médias les Premières nations ont-elles? Quels avantages et quels inconvénients les nouvelles technologies présentent-elles pour les communautés autochtones? Le système mondial de positionnement (GPS) et ses technologies connexes sont les technologies mises de l'avant dans ce module puisque elles sont devenues, pour les autochtones, de puissants outils pour revendiquer des terres, gérer des ressources et protéger l'environnement. La plupart des exemples et des liens proposés dans ce module proviennent de la section « technology » du site Web **seeingsbelieving.ca**. (Ce site Web existe en anglais seulement. Nous fournissons toutefois les références pour les professeurs voulant s'y référer.)

### table des matières

Citations-clés.....	2
Les droits humains et les communautés autochtones.....	2
La technologie GPS.....	4
La représentation des peuples autochtones et l'accès aux médias.....	6
Les deux faces de la médaille technologique.....	8
Suggestions pour poursuivre la recherche .	10
Pour nous contacter .....	10

## Citations-clés

*La culture n'est pas statique. Elle change constamment, elle se modernise. Quelles sont les armes nécessaires pour survivre aujourd'hui? Ce sont les ordinateurs, les diplômes d'études secondaires et universitaires. Ces outils aident notre culture, nous aident à vivre et à survivre.*

— Denny McAuliffe, ancien rédacteur adjoint du **Washington Post**, fondateur de **rezn**, un journal étudiant autochtone en ligne.

*La technologie est maintenant utilisée pour la co-gestion des terres... Les Premières nations disent : « Nous pouvons maintenant participer au processus de planification duquel nous avons été historiquement exclus. »*

— Steve DeRoy, coordonnateur du **Aboriginal Mapping Network**, un organisme basé à Vancouver qui aide les Premières nations à utiliser la technologie cartographique pour défendre leurs droits.

*Les membres de la coalition Nakamata connaissent le pouvoir de la caméra vidéo, ils savent que la caméra peut faire avancer leur cause... Ils peuvent maintenant s'engager sur un autre terrain.*

— Joey Lozano, un militant philippin qui travaille avec les indigènes pour les aider à reprendre possession de leurs terres ancestrales, dans le documentaire **Voir, c'est croire**.

*Parce que nous avons été perturbés et dispersés par les colonisateurs – dans des réserves et ailleurs – j'ai le sentiment que beaucoup de gens ont perdu le contact avec leurs propres racines... Les informations sont tellement éparpillées. Nous essayons de les rassembler en un lieu.*

— Linda Lemonde (Ishgooda), fondatrice, **NativeNewsOnline**.

*Lorsque nous sommes en brousse, nous pouvons éduquer nos enfants, leur parler des plantes, de la végétation, du respect, de la vie. Lorsque nous éloignons une personne de la nature, son cœur s'endurcit. Si cela est vrai, quel est l'impact de la technologie moderne sur nous? La technologie pourrait même détruire mes croyances dans une certaine mesure.*

— Paul Dixon, chasseur et trappeur cri à Waswanipi, dans le Grand Nord québécois.



>> De rezn, photo de Jill Cadreau. Clem Crazy Thunder du American Indian Journalism Institute se promène sous un ciel menaçant du Dakota du Sud.

## 1. LES DROITS HUMAINS ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Les termes « peuples indigènes » et « peuples autochtones » désignent les descendants des premiers habitants, qui occupaient les terres avant la colonisation. Au Canada, ce sont les Indiens, les Inuits, et aussi les Métis, de descendance mixte, autochtone et non-autochtone. En Amérique du Nord, le terme « Premières nations » est généralement utilisé à la place de « Indien », souvent perçu comme étant péjoratif.

De nombreuses communautés autochtones dans le monde partagent le trait historique d'avoir subi des abus des droits humains, une des conséquences de la colonisation. Aujourd'hui, les peuples autochtones mènent des campagnes pour reprendre possession de leurs terres ancestrales, pour gouverner leurs communautés, pour avoir accès à la nourriture, au logement et à l'éducation, et pour promouvoir les traditions linguistiques et culturelles interdites auparavant par les gouvernements coloniaux. À bien des égards, les revendications des terres ancestrales de la coalition Nakamata aux Philippines ressemblent aux revendications des Premières nations du Canada.

Au Canada, la plupart des documents gouvernementaux se rapportant aux droits civil, politique, économique, social et culturel des citoyens font référence explicitement aux circonstances particulières des Premières nations. Par exemple, le Canada reconnaît que les autochtones ont un droit acquis à l'autodétermination. En 1994, la Commission des droits de la personne a noté que, malgré un progrès considérable, « la situation des autochtones demeure l'enjeu le plus urgent au Canada en regard des droits humains ».

Grâce aux technologies des communications, de nouvelles opportunités existent pour permettre à des groupes autochtones de créer des liens et de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs. Par exemple, le *Indigenous Information Network* est une ressource en ligne née au Mexique qui réunit plus de 100 groupes autochtones partout en Amérique latine. (Note : de plus amples informations sur cet organisme sont disponibles dans la section « technology » du site Web **seeingisbelieving.ca**.) Cet organisme aide les groupes autochtones à s'organiser, à bâtir une communauté malgré certaines difficultés comme l'isolement géographique, et à informer le reste du monde des enjeux auxquels ils sont confrontés. Ceci a permis aux groupes indigènes de l'Amérique latine d'aller au-delà du stade des plaintes déposées auprès des gouvernements locaux et de rallier la communauté internationale.

**Activité 1 :** Divisez la classe en six groupes et demandez à chaque groupe de choisir un continent : l'Asie, l'Océanie, l'Europe, l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Demandez à chaque groupe de faire une recherche sur les problèmes vécus par les autochtones sur ce continent. Ensuite, demandez-leur de présenter les résultats de leur recherche. Tenez compte des aspects suivants : Quels peuples autochtones habitent chacun des continents? Quels sont les enjeux auxquels ils sont confrontés? Quelles sont leurs revendications? Quels moyens utilisent-ils pour défendre ou promouvoir leurs droits? Essayez de trouver des exemples de façons dont les technologies des communications sont utilisées. Terminez cette activité en faisant une étude comparative : par exemple, les revendications territoriales en Australie sont-elles semblables à celles au Canada ou en Sibérie? Comment les droits des autochtones sont-ils protégés par la loi?

(Note : les sites Web du *World Wide Web Virtual Library of Indigenous Studies* et le *Center for World Indigenous Studies* sont de bonnes ressources pour commencer la recherche. Ces sites Web existent en anglais seulement. Nous fournissons toutefois les références pour les professeurs voulant s'y référer. Les élèves peuvent également faire des recherches sur Internet afin de trouver d'autres sites pertinents.)

**Activité 2 :** Dans *La révolution des droits* (The Rights Revolution, 2000), Michael Ignatieff soutient que les documents juridiques comme les traités et les chartes (la législation protégeant les droits humains) ne créent pas les droits: ils reconnaissent et codifient simplement ceux qui existent déjà, et fournissent l’outil nécessaire à la protection de ces droits. Il affirme que le processus de reconnaissance des droits passe par l’écoute et la légitimation des griefs.

- Faites une recherche sur la façon dont les politiques et la législation canadienne actuelles et d’autrefois abordent les droits des Premières nations. (Note : par exemple, la Proclamation Royale de 1763, la Loi constitutionnelle de 1982 et la Charte canadienne des droits et libertés.)
- Visitez le site Web de l’Assemblée des Premières Nations et faites une recherche sur les succès et les échecs vécus par les autochtones du Canada dans la lutte pour défendre leurs droits.
- Discutez de vos résultats de recherche en classe ou faites un bref résumé écrit. Quelle note accorderiez-vous au Canada pour son traitement des autochtones?

**Activité 3 :** Witness est une organisation à but non-lucratif basée à New York qui aide plus de 150 groupes « partenaires » de partout dans le monde à utiliser les technologies des communications pour combattre les abus des droits humains. Dans le documentaire comme sur le site Web, **Voir, c’est croire** montre comment Witness aide les indigènes de Nakamata à utiliser la technologie à la fois pour documenter et publiciser les abus dont ils sont victimes et pour reprendre possession de leurs terres ancestrales.

Consultez le site Web de Witness et lisez les descriptions des « partenaires » indigènes de partout dans le monde. (Ce site existe en anglais seulement. Toutefois, les élèves peuvent consulter la liste des partenaires et s’en servir comme point de départ pour des recherches supplémentaires.) Choisissez-en un et décrivez qui le groupe représente et quel aspect des droits humains il défend.

En classe, choisissez un groupe que vous aimeriez soutenir. Faites un remue-méninges pour trouver des façons d’appuyer sa campagne de défense des droits humains. Ceci pourrait inclure : une levée de fonds pour contribuer à l’achat d’équipement technologique, l’organisation d’une conférence à l’école pour sensibiliser les élèves et les enseignants aux activités de cette organisation, une campagne d’écriture de lettres pour demander au gouvernement d’agir pour prévenir des abus.

(Note : comme alternative, vous pourriez également choisir d’appuyer un groupe local.)

## **2. LA TECHNOLOGIE GPS**

Les technologies de la géomatique ont fourni d’importants outils aux autochtones au Canada et partout dans le monde. La géomatique englobe les sciences et la technologie de l’arpentage, de la cartographie, de la télédétection, de la gestion de l’information sur les ressources et les terres, du dessin assisté par ordinateur (DAO), de la cartographie assistée par ordinateur (CAO), du système d’information géographique (GIS), et du système mondial de positionnement (GPS).

Le système mondial de positionnement (GPS) est un système de navigation universel constitué d’un réseau de 24 satellites et leurs stations terrestres. Le GPS utilise les satellites comme points de référence pour calculer, à quelques mètres près, les coordonnées géographiques d’un point situé n’importe où dans le monde. Lorsque quelqu’un porte un récepteur GPS, il peut connaître sa position exacte, sa vitesse, sa direction et la distance à parcourir jusqu’à sa destination. Comme la plupart des technologies des communications, l’équipement GPS devient de plus en plus accessible au fur et à mesure que les récepteurs deviennent plus petits et plus abordables.



<< Un appareil GPS: entre les mains des militants pour les droits humains, ces petits instruments peuvent changer le monde.

Dans **Voir, c'est croire**, les réalisateurs documentent l'utilisation de la technologie GPS par la coalition de tribus indigènes, Nakamata, qui utilise cette technologie pour délimiter les frontières de ses domaines ancestraux, une étape dans le processus de revendication des terres aux Philippines. Au Québec, les Cris de Wasnawipi utilisent cette technologie pour suivre les populations d'originaux et documenter l'effet de la coupe de bois sur leur habitat. (Note : la version complète de cette histoire est disponible sur le site Web **seeingisbelieving.ca** dans la section « technology ».) La géomatique et les technologies connexes ont joué un rôle clé dans la délimitation des frontières du Nunavut, le plus récent territoire au Canada. Cette revendication a mobilisé plus de personnes que tout autre revendication territoriale canadienne, et portait sur la plus grande superficie territoriale jamais réclamée.

**Activité 1 :** Le *Aboriginal Mapping Network* offre des ateliers et des ressources en ligne pour aider les cartographes autochtones à utiliser les nouvelles technologies. (Note : de plus amples informations sur ce groupe et des liens vers d'autres sites Web sont disponibles sur le site Web **seeingisbelieving.ca** dans la section « technology ».) Explorez les diverses utilisations de la technologie GPS et des technologies connexes par des groupes autochtones au Canada. (Note : si vous faites partie d'une communauté des Premières nations, examinez comment cette technologie est utilisée localement.) Quels types de technologie sont utilisés? De quelle manière? Dans quel but? Qu'est-ce qui a été réalisé grâce à cette technologie? Présentez les résultats de votre recherche à la classe.

**Activité 2 :** Invitez un membre de votre communauté qui utilise la technologie GPS dans son travail à faire une démonstration de cartographie et à se joindre à la classe pour une étude sur le terrain. Ce pourrait être un enseignant du département de géographie de votre école, un chasseur qui utilise le système GPS, un membre d'un groupe de cartographes ou d'un club d'alpinisme, etc. En utilisant des récepteurs GPS, essayez les activités suivantes :

- Déterminez les coordonnées de votre école et de votre maison. Calculez la distance entre les deux.
- Dessinez une carte du quartier autour de votre école. Pensez à inclure les emplacements des bâtiments et les éléments géographiques naturels comme les buttes et les terrains boisés.



### 3. LA REPRÉSENTATION DES PEUPLES AUTOCHTONES ET L'ACCÈS AUX MÉDIAS

Historiquement, les peuples autochtones ont été dépeints dans les médias par des réalisateurs non-autochtones de manières qui ont créé et perpétué des stéréotypes. Pensez aux vieux films westerns ou aux documentaires anthropologiques qui montraient la vie des « bons sauvages ». Qu'il s'agisse de documentaires, de fictions ou d'émissions actualités, l'accès aux technologies des communications et des moyens de production permet aux individus et aux communautés autochtones de représenter leur « réalité » telle qu'ils la vivent et non telle qu'elle est perçue de l'extérieur.

Lorsqu'il s'agit des droits humains, la possibilité de documenter ses propres « histoires » permet l'expression d'un point de vue souvent absent des médias conventionnels. Comme **Voir, c'est croire** le montre, les images d'une attaque sur les membres de la coalition Nakamata ont prouvé aux enquêteurs que les autochtones sont victimes de harcèlement. De plus, ces images ont permis de démentir les accusations à l'effet que les autochtones étaient responsables de la violence. Les images et l'histoire des communautés de la coalition ont aussi été diffusées à l'une des émissions d'information les plus regardées au pays, renseignant ainsi le public sur les enjeux auxquels sont confrontées ces communautés et les abus qu'elles subissent.

**Activité 1 :** Pendant l'été 1990, une dispute entre une communauté Mohawk et le conseil municipal d'Oka à propos de l'agrandissement d'un terrain de golf s'est transformée en une confrontation historique entre les autochtones, la Sûreté du Québec et l'armée canadienne. Cet événement, qui a duré 78 jours, a propulsé au premier plan de la scène internationale la question des droits territoriaux des autochtones canadiens et est devenu ce qu'on appelle la Crise d'Oka. La productrice et réalisatrice Alanis Obomsawin, membre de la nation abénaquise, a tourné des images du conflit armé derrière les barricades dressées par les Mohawks. Certaines d'entre elles ont été utilisées pour son documentaire sur la crise intitulé *Kanehsatake - 270 ans de résistance*.

Visionnez ce documentaire et comparez le traitement de la question avec celui fait par la télévision de Radio Canada. (Note : des vidéoclips, des audioclips et des textes sont disponibles dans les archives du site Web de Radio Canada.)

(Note : Obomsawin a fait plusieurs documentaires sur les luttes politiques et sociales des Premières nations au Canada. Vous pourriez également visionner l'un de ces films en classe : *Mère de tant d'enfants*, 1977; *L'incident à Restigouche*, 1984; et *La couronne cherche-t-elle à nous faire la guerre?*, 2002, tous disponibles à l'ONF.)



>> « Atarnajuat—la légende de l'homme rapide » est le premier film entièrement réalisé par des Inuits. Basé sur une légende Inuit traditionnelle, il a été filmé dans l'est de l'Arctique. Un des films canadiens ayant connu le plus de succès ces dernières années, il a été récompensé par plus de 15 prix internationaux, incluant une mise en nomination aux Oscars.

**Activité 2 :** Jusqu'à très récemment, des auteurs non-autochtones étaient responsables de la façon dont les autochtones étaient représentés dans les films. Souvent, aucun effort n'était fait pour dépeindre de façon réaliste la vie des autochtones, laissant ainsi la place aux stéréotypes. Depuis une quinzaine d'années, la prolifération des maisons de production autochtones fait en sorte que nous avons maintenant la possibilité de voir des films écrits par des autochtones sur les autochtones. En classe, visionnez deux films ou extraits de films qui mettent en vedette des personnages autochtones. Pour le premier film, choisissez un film d'un réalisateur non-autochtone : par exemple, n'importe quel western avec John Wayne, ou *Dances with Wolves* (Danse avec les loups, 1990), ou *The Last of the Mohicans* (Le dernier des mohicans, 1992). Pour le deuxième, choisissez un film réalisé par un autochtone : par exemple, *Pow Wow Highway* (1988), *Smoke Signals* (1998), *Atarnajuat—The Fast Runner* (Atarnajuat—la légende de l'homme rapide, 2001). (Note: le film Atarnajuat a une durée de plus de deux heures. Vous voudrez peut-être le visionner en deux parties ou en sélectionner des extraits.)

- Comparez les deux films. Comment, le cas échéant, la représentation des personnages autochtones et de leur vie diffèrent-elles? Faites une liste des différences.
- Portez attention à la technique narrative dans le film réalisé par un autochtone. Est-elle différente? Comment l'histoire a-t-elle été racontée? A-t-on utilisé un narrateur ou une voix hors champ à la première personne? Décrivez les images. Avez-vous remarqué si les images avaient un style visuel différent ou nouveau pour illustrer l'histoire?
- Rédigez une brève critique de chacun des films. Décrivez ce que vous avez aimé et moins aimé. A votre avis, quels aspects du film étaient réussis? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré?

## 4. LES DEUX FACES DE LA MÉDAILLE TECHNOLOGIQUE

### Les bons et les mauvais côtés

Alors que certaines personnes perçoivent les technologies comme une arme permettant aux autochtones de défendre leurs intérêts et d'assurer leur survie, d'autres s'inquiètent que les technologies minent le style de vie autochtone (voir la section « technology » dans le site **Webseeingsbelieving.ca** pour de plus amples informations). Paul Dixon est un chasseur et trappeur cri de Waswanipi dans le Grand Nord québécois. Alors qu'il reconnaît les avantages qu'offre la technologie, il souligne également que le fait de documenter le « savoir traditionnel » implique que les jeunes n'auront plus besoin d'aller dans la brousse pour apprendre par l'expérience. La télévision et Internet sont maintenant accessibles même dans les régions les plus éloignées : la culture dominante se répand dans les vies et les maisons des autochtones partout dans le monde. Les nouvelles technologies créent certes de nouvelles possibilités de communication, mais elles façonnent également l'identité des utilisateurs et modifient fondamentalement l'interaction entre les membres de la communauté.

**Activité 1 :** Invitez un aîné autochtone (« Elder ») à venir en classe parler de l'impact des technologies sur la communauté. (Note : si votre commission scolaire ne fait pas partie d'une communauté des Premières nations, essayez de trouver un invité par l'entremise d'un organisme local des Premières nations.) Voici quelques questions que vous pourriez lui poser :

1. Quels avantages, à son avis, les technologies des communications ont-elles apportés à la vie dans la communauté? Pensez à la télévision, aux ordinateurs, à la technologie GPS, aux téléphones cellulaires et aux autres technologies.
2. Quels en sont les désavantages?
3. Comment proposerait-il (elle) de contrecarrer les problèmes engendrés par la technologie? Que pourraient faire les jeunes pour apporter des solutions? Que pourraient faire les enseignants?

**Activité 2 :** Si vous habitez dans une communauté des Premières nations, faites une recherche pour connaître les nouvelles technologies qui sont utilisées dans votre communauté. Faites une liste des endroits dans la communauté où la technologie pourrait être utilisée, comme une station de radio locale, le conseil de bande, l'hôpital, des organismes à but non-lucratif, les commerces, et même l'école.

- Divisez la classe en groupes et demandez à chaque groupe de visiter l'un des endroits sur votre liste. Faites une présentation en classe sur la façon dont chacune des organisations utilise (ou non) les technologies pour son travail.
- Pensez à des questions telles que : Quels types de technologies des communications sont employés par l'organisme? Ceci pourrait inclure les téléphones cellulaires, la technologie GPS, les téléconférences, Internet, etc. Comment cette technologie est-elle utilisée pour promouvoir les droits des Premières nations?
- Vous voudrez peut-être partager les résultats de votre recherche avec la communauté en faisant un reportage radio sur la station locale.

>> Alanis Obomsawin est un des documentaristes canadiens les plus reconnus. Depuis plus de 30 ans, elle traque à l'aide de sa caméra – et de sa perspicacité – les événements marquants de l'histoire contemporaine des Premières nations comme ceux de Restigouche, Oka et Burnt Church.



<< Le drapeau des Mohawk est devenu un symbole des droits des Premières nations lors de la crise d'Oka en 1990.

### **L'échange des savoirs**

Jusqu'ici, nous avons étudié l'impact des nouvelles technologies sur les peuples autochtones. Mais il y a aussi plusieurs façons dont les connaissances technologiques et scientifiques ont été transmises par les Premières nations aux sociétés non-autochtones. (Note : voir la section « technology » dans le site Web **seeingisbelieving.ca** pour de plus amples informations.) Depuis les débuts de la colonisation, les non-autochtones ont utilisé les connaissances des autochtones dans les domaines tels que la médecine, la chimie, les sciences de l'environnement, l'astronomie, l'agriculture, les moyens de transport, et les outils de la chasse et de la pêche. Dans certains cas, les connaissances autochtones ont été prises sans permission ou mal utilisées, par exemple, dans le cas de certaines graines ou de médicaments brevetés par des compagnies. (Un brevet donne le droit exclusif de fabriquer ou distribuer un produit.)

**Activité 1 :** Choisissez l'un des domaines mentionnés ci-dessus. Décrivez la contribution du savoir ou des outils autochtones à ce domaine. Quel impact ont-ils eu sur ce domaine? Sur les sociétés non-autochtones? Y-a-t-il eu des controverses concernant les droits de propriété? Comment ce savoir ou cet outil est-il utilisé aujourd'hui? Présentez les résultats de votre recherche à la classe. (Note : le site Web du Musée canadien des civilisations donne beaucoup de renseignements à ce sujet. Ce site existe en français et en anglais.)

## SUGGESTIONS POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE

1. Les journalistes autochtones ont maintenant accès à des ressources en ligne comme *Canadian Aboriginal*, *AMMSA*, *reznnet* et *Native News Online*. (Note : Ces sites Web existent en anglais seulement. Nous fournissons toutefois les références pour les professeurs voulant s'y référer. Les élèves peuvent également faire des recherches sur Internet afin de trouver d'autres sites pertinents. Pour des informations supplémentaires à propos des deux derniers sites, consultez la section « technology » dans **seeingisbelieving.ca**.) Jetez un coup d'œil sur ces sites et les hyperliens destinés aux journalistes autochtones, en portant attention à la façon dont les questions autochtones sont abordées. Choisissez une question d'actualité locale, nationale ou internationale qui vous intéresse et faites votre propre reportage. Si votre école est située dans une communauté des Premières nations, vous pourriez publier les articles dans le journal de l'école ou dans le journal communautaire.

2. Le *Aboriginal Peoples Television Network* (APTN) a été mis en ondes en 1999. Les Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada ont maintenant un réseau de télévision national consacré à la programmation autochtone, incluant des documentaires, des magazines d'actualités, des téléromans, des émissions de variétés, des séries pour enfants, des émissions de cuisine et des programmes éducatifs. Si vous avez accès à la câblodistribution, regardez un programme sur la chaîne APTN. Y-a-t-il des événements ou des sujets qui ne sont pas abordés par d'autres chaînes de télévision? Comment la couverture de l'actualité se compare-t-elle à la couverture locale ou nationale? Qu'avez-vous appris de ce programme?

3. Si votre école fait partie d'une communauté des Premières nations, utilisez quelques-unes des citations-clés au début du module pour alimenter une discussion sur l'impact de la technologie sur la vie des autochtones.

Le **webzine** des enseignants a été réalisé par:

**rédactrice en chef** <Analee Weinberger>

**rédacteurs** <Barry Duncan, Stuart Poyntz, Patricia Fillmore, Melissa Riley, Analee Weinberger>

**conception** <Katerina Cizek>

**conception Web** <Eric Smith>

**programmation Web** <Chris Murtagh>

**producteurs** <K. Cizek/F. Miquet/P. Wintonick>

Donnez **votre opinion** du webzine!  
Remplissez le **questionnaire**  
inclus dans le module 4 du webzine  
et envoyez-le par courrier ou par télécopie

Une production de:

**Necessary Illusions**

24 av. Mont Royal O., suite 1008

Montréal, QC • Canada H2T 2S2

t. 514-287-7337

f. 514-287-7620

c. info@necessaryillusions.ca

Pour obtenir des copies du film:

**Filmoption International**

3401 St-Antoine Ouest,

Westmount, Qc H3Z 1X1

t. 514.931.6180 x225

f. 514.939.2034

c. email@filmoption.com

For all U.S. inquiries:

**FirstRun/IcarusFilms**

32 Court Street, 21st Floor,

Brooklyn, NY 11201

t. 718.488.8900

f. 718.488.8642

e. mailbox@frif.com

**www.seeingisbelieving.ca**

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

par le biais du Programme des droits de la personne, un programme de Patrimoine canadien.

**Canada** 